

Vous trouverez la déclaration liminaire de la CGT à l'adresse :

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article719>

CHUT !



Plutôt que de rassurer les agents d'accueil et de contrôle de son soutien face aux remous médiatiques impliquant un cadre du 31 dans des affaires judiciaires, le DRFiP préfère leur rappeler leur devoir de retenue et de discrétion en leur demandant de ne pas en parler ! Commentaire du représentant de la DRFiP sur ce sujet : « S'il y a le moindre incident en lien avec l'affaire, la direction assurera aux agents le soutien nécessaire ». Tu m'étonnes ! Ça, c'est juste une obligation légale et ce n'est pas ce que nous avons pointé dans notre déclaration liminaire ! L'art de ne pas répondre aux questions...

JE PRÉFÈRE MANGER À LA CANTINE

Le soutien aux restaurants collectifs va-t-il suffire à les maintenir en activité dans ce contexte sanitaire qui perdure et qui se durcit ? À table, les agents doivent désormais s'installer à 2 mètres d'écart minimum afin de pouvoir retirer leur masque pour manger. **Raison de plus pour soutenir les restaurants administratifs en continuant à y déjeuner.**



Un nouveau prestataire pour le nettoyage des locaux



Depuis le 1^{er} janvier 2021, un nouveau marché a débuté pour 4 ans avec la société SUD SERVICES du groupe NICOLLIN. La société fournit les prestations de ménage ainsi que les produits sanitaires, dont le savon liquide pour se nettoyer les mains. Le nouveau marché ne prévoit hélas pas plus de service, ni plus de personnel. Le personnel actuel est d'ailleurs maintenu en poste pour un délai minimum de 6 mois. La CGT sera vigilante d'une part à la propreté des locaux, d'autre part aux conditions de travail des collègues salariés de Sud Service. N'hésitez pas à faire remonter toute situation qui vous semble anormale.

TIRER LES FICELLES

La CGT a réitéré sa demande faite au début de la crise sanitaire, de **mettre à disposition de l'ensemble des collègues des masques chirurgicaux à élastiques, et non pas à ficelles !**



La CGT précise également que les prix des masques ont baissé, et que les masques à ficelles ne sont pas un bon investissement, car ils ne sont pas pratiques et susceptibles d'être mal attachés.

La direction ferme les yeux et rétorque que ce n'est pas la qualité du masque qui compte, mais la qualité de son port ! C'est justement ce qui pose problème : la manipulation et l'ajustement.



Le médecin de prévention conclut que les masques à ficelles « sont utiles le temps du métro » ! Allez comprendre ...



Lors d'une réunion téléphonique du 5 février 2021 avec les OS de la DRFiP, M. Chatail a précisé que les masques à élastiques seraient rapidement mis à disposition des services et les masques à ficelles mis à disposition à l'accueil pour les usagers qui n'en seraient pas pourvus.

MASQUE CATÉGORIE 2

=

2 MÈTRES DE DISTANCE



Avec un peu moins d'un tiers des agents en présentiel, le télétravail reste à privilégier. Néanmoins, pour les collègues en charge de l'accueil du public, la préconisation actuelle est de se tenir à deux mètres des usagers portant un masque « artisanal » jugé moins efficace. Comme quoi il n'y a pas que la qualité du port du masque qui compte !

COVID ET JOUR DE CARENCE

La CGT demande à nouveau qu'aucun jour de carence ne soit appliqué en cas de Covid suspectée ou avérée (cf notre déclaration liminaire).

Actuellement, seules certaines périodes précises sont concernées par l'absence du jour de carence pour cause de Covid. Au cas présent, la période prendra fin le 31/03/2021.



TAUX DE CONTAMINATION À LA DRFiP 31

Avec 57 agents contaminés par la Covid 19 depuis le début de la pandémie, sur un effectif de 1 800 agents dans le département de la Haute-Garonne, le **taux de contamination des agents de la DRFiP du 31 est donc de 3 %**.

(Depuis la date du CHSCT, 6 cas supplémentaires ont été recensés, la prudence s'impose donc toujours !)

ET OUI, ET OUI, L'ÉCOLE EST FINIE !

En janvier dernier, environ 200 candidats ont passé leur oral de cadre C à l'ENFiP Toulouse. Cependant, les formations en présentiel n'ont toujours pas repris. Le restaurant administratif n'accueille d'ailleurs qu'une trentaine de personnes par jour, car le télétravail est privilégié pour les personnels de l'ENFiP.





AÉROPORTS PARISIENS DÉSSERTÉS

21 douaniers « désœuvrés » des Aéroports de Paris vont rejoindre temporairement les équipes de la région Occitanie. Les douaniers concernés sont tous volontaires et bénéficient d'aides financières pour se loger et d'un régime indemnitaire satisfaisant.

LE RETEX, QU'ES ACÒ ???

Le nouveau mot à la mode chez nos têtes de gondole, c'est le « retex ». La première fois que nous avons découvert le mot, nous avons sorti le dictionnaire Anglais-Français mais la définition n'y figurait pas. Renseignement pris, cela signifie « retour d'expérience ». Ainsi, la Douane a mis en œuvre un « retex » sur la période Covid en confiant à la psychologue rattachée à sa direction interrégionale une enquête auprès des agents, ponctuée de nombreux échanges dans les services.

À la DRFiP, la démarche est, disons... plus centralisée. Elle a été confiée à une cadre supérieure et quelques autres... cadres supérieurs, qui, nous a-t-on promis, vont faire « ruisseler » les questionnements vers les gueux de plus bas étage. Un questionnaire a été transmis cette semaine aux agents, ciblé principalement sur le télétravail, qui n'est pourtant pas la seule facette qui devrait être examinée concernant la période pandémique. Mais bon, WAIT AND SEE ...



FERMETURE DE LA RECETTE RÉGIONALE DES DOUANES DE TOULOUSE

Rappelons les faits : en 2016, la direction interrégionale des Douanes avait passé outre à une demande d'expertise externe du CHSCT 31 et depuis n'avait jamais reconsulté le CHSCT 31 sur cette fermeture. Ce que lui avait reproché le conseil d'État... Histoire de bien faire comprendre en quelle estime nos administrateurs tiennent les instances sociales, voilà que le directeur interrégional, tout en maintenant en décembre 2020 son refus d'expertise externe, nous a proposé qu'elle soit remplacée par... une étude des risques psycho-sociaux sur les seuls agents restructurés, cinq ans après, qui permettrait de valider le processus. Il faut quand même oser !



La CGT a clairement refusé cette manœuvre et proposé au vote une délibération précisant, notamment, que l'avis du CHSCT, dans le cadre du processus de fermeture de la recette de Toulouse initié depuis 2016, n'a toujours pas été sollicité à ce jour. Ceci atteste bien du peu de considération que l'administration porte à la CGT. Cette délibération a été adoptée et nous regrettons que les représentants de Solidaires se soient abstenus. Rappelons qu'en réduisant les prérogatives du CHSCT dans la loi Dussot d'août 2019, voire en programmant sa disparition en 2022, l'État a affiché clairement la couleur : circulez, y a rien à voir !

Le mépris pour les personnels et les instances paritaires, s'il nous laisse pantois, ne nous surprend guère, vu les lignes directrices de gestion concoctées et présentées par nos chers cadres supérieurs dans la période.

QUESTIONS DIVERSES

SIP de Balma :

Travaux à l'accueil : lors de la visite des travaux de l'accueil de Balma par les membres du CHSCT, la responsable du service a expliqué que, dans l'accueil finalisé, il n'y aurait plus de poste de caisse mais que chaque box d'accueil pourrait encaisser un versement réalisé par un usager. Cette réforme ne nous a semblé concerner que la principauté du SIP de Balma. M. Chatail a expliqué, qu'à terme, subsisteraient simplement deux caisses dans le département et que des précisions seraient apportées aux représentants nationaux des OS au cours d'un prochain CTR. **En résumé, la direction est au courant mais ne souhaite pas communiquer ...**



Enquête du CHSCT suite au droit d'alerte déposé par la CGT au printemps 2020 : nous avons souligné que le nombre de réponses des collègues (10) au questionnaire transmis par la commission d'enquête était peu élevé pour une analyse cohérente de la situation. Nous avons relevé le fait que l'administration n'avait peut-être pas mis tous les moyens pour inciter les collègues à se saisir du sujet (il est vrai que la procédure date de mai 2020 et malgré la Covid, elle aurait pu, avec davantage de bonne volonté, trouver un terme plus tôt ! Malgré la réticence de l'ISST, une des assistantes sociales s'est proposée de se déplacer dans le service pour exposer la démarche. Un de nos représentants au CHSCT s'est déplacé sur le site pour rappeler l'existence de l'enquête et inviter les agents à s'exprimer.

Prestation complémentaire de ménage en période Covid : un point complémentaire doit être fait sur l'ensemble des sites par la DRFiP 31.

Problème de chauffage et infiltrations sur le site de St-Gaudens : la direction va faire intervenir une société.

Travaux à la Cité administrative sur le bâtiment du Crous : la direction dispose de casques anti-bruit et de bouchons d'oreilles. Il convient d'en faire la demande auprès de vos chefs de services respectifs.

Vos représentants à ce CHSCT :

Christophe PAGES (Douane) – Henri CATHALA (DRFiP) – Stéphane BOY (DRFiP)
Jean-Marc SERVEL (DRFiP)

Expertes : Sabrina FAYOLLE (DRFiP) – Agnès RAGARU (Douane)